

- VILLE D'AVIGNON -

Conseil Municipal du : 30 avril 2014

Compte rendu analytique de la séance, en application des dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Madame le Maire, Présidente,

M. GONTARD, Mme BELAÏDI, M. CASTELLI, Mme BUGEON, M. FOURNIER, Mme LAGRANGE, M. CERVANTES, Mme REZOUALI, M. PEYRE, Mme ABEL RODET, M. GIORGIS, Mme PORTEFAIX, M. MONTAIGNAC, Mme GAGNIARD, M. BORBA DA COSTA, Mme GAILLARDET, M. YEMMOUNI, Mme LABROT, Mme CLAVEL, Adjoints au Maire.

M. MATHIEU, Mme LICHIERE, M. ROCCI, M. BLUY, M. GROS, Mme MAZARI ALLEL, M. BELHADJ, M. FERREIRA, Mme LEFEVRE, Mme ROZENBLIT, Mme BOUHASSANE, Mme CROYET, M. DELAHAYE, M. MARTINEZ TOCABENS, Mme MOREL, Mme HADDAOUI, M. AUDOYER GONZALEZ, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, M. VAUTE, Mme RIGAULT, M. MARCUCCI, Mme LOUARD, M. CHAUSSEGROS, Mme DUPRAT, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme LAMOUREUX par Mme HELLE
M. HERMELIN par M. FOURNIER

XXX

M. EL KHATMI rejoint l'Assemblée au cours de la présentation du rapport n°1.

XXX

La séance est ouverte à **18h10**, par Mme le Maire, Présidente.

XXX

Mme Zinèbe HADDAOUI est désignée comme Secrétaire de Séance.

XXX

Le compte rendu analytique de la précédente séance du **16 avril 2014** est **ADOPTÉ**.

M. MARCUCCI indique que plusieurs conseillers municipaux n'ont pas reçu le compte rendu analytique avant la séance.

Mme le Maire, Présidente, lui fait savoir qu'une attention particulière sera portée à la transmission des divers documents dans des délais adéquats.

**COMMISSION DES FINANCES, DU DOMAINE PUBLIC ET DE
L'ADMINISTRATION GENERALE :**

1 - FINANCES - BUDGET : I - Budget primitif pour 2014 - Budget Principal. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTÉ** le projet de budget primitif 2014 relatif au budget principal qui s'élève à la somme de **226.740.943 €** ;

- **FIXE** les taux à appliquer en 2014 pour chaque taxe comme suit : Taxe d'habitation : **20,49%** ; Taxe foncière sur les propriétés bâties : **27,31%** ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **58,77%** ;

- **PRECISE** que la présente délibération annule et remplace la délibération n°12 du 19 décembre 2013 portant ouverture anticipée de crédits en section d'investissement ;

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement.

- **ADOPTÉ - Ont voté contre : M. LOTTIAUX, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL, M CHRISTOS et Mme RIGAULT.**

Se sont abstenus : M. MARCUCCI, Mme GOILLOT-XICLUNA, Mme DUPRAT, M. VAUTE, M. CHAUSSEGROS et Mme LOUARD.

2 - FINANCES - BUDGET : II - Budget primitif pour 2014 - Budget annexe de la Chambre Funéraire. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTÉ** le projet de Budget Primitif 2014 de la Chambre Funéraire qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de **142.485 €** hors taxes,

- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer des virements d'article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section d'exploitation.

- **ADOPTÉ - Se sont abstenus : M. MARCUCCI, Mme GOILLOT-XICLUNA, Mme DUPRAT, M. VAUTE, M. CHAUSSEGROS et Mme LOUARD.**

3 - FINANCES - BUDGET : III - Budget primitif pour 2014 - Budget annexe de la gestion des Baux. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTE** le projet de Budget Primitif 2014 de la Gestion des Baux qui s'équilibre en recettes et en dépenses, toutes sections confondues, à la somme de **58.270€** hors taxes,
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer des virements d'article au sein d'un même chapitre budgétaire.
- **ADOPTE - Se sont abstenus : M. MARCUCCI, Mme GOILLOT-XICLUNA, Mme DUPRAT, M. VAUTE, M. CHAUSSEGROS et Mme LOUARD.**

4 - FINANCES - BUDGET : IV - Budget Annexe pour 2014 - Budget annexe du Crematorium. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTE** le projet de Budget Primitif 2014 du Crématorium qui s'équilibre en dépenses et en recettes, à la somme de **555.028 €** hors taxes,
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer des virements d'article au sein d'un même chapitre budgétaire.
- **ADOPTE - Se sont abstenus : M. MARCUCCI, Mme GOILLOT-XICLUNA, Mme DUPRAT, M. VAUTE, M. CHAUSSEGROS et Mme LOUARD.**

5 - PERSONNEL : Recrutement d'agents non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un accroissement saisonnier d'activité. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'ouverture des postes nécessaires pour faire face aux besoins saisonniers de la commune.
- **FIXE** la rémunération des agents concernés telle que définie ci-dessus.
- **IMPUTE** la dépense correspondante au chapitre 012 du budget et de l'exercice en cours.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'él(u)e délégué(e) à signer les contrats de recrutement des agents non titulaires.
- **ADOPTE -**

6 - PERSONNEL - MISE À DISPOSITION : De fonctionnaires territoriaux auprès de l'Association des Centres de Vacances et de Loisirs - Convention à intervenir - Autorisation de signer. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** la mise à disposition de fonctionnaires territoriaux auprès de l'Association des Centres de Vacances et de Loisirs dans les conditions susvisées.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'él(u)e délégué(e) à signer la convention de mise à disposition dans les conditions définies.
- **ADOPTE -**

7 - ACTION CULTURELLE - BIBLIOTHÈQUES : Adhésion de la Ville à l'association CAREL pour les ressources électroniques des bibliothèques. Mme Catherine BUGEON, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'adhérer à l'association CAREL pour bénéficier des offres et services offerts au réseau des bibliothèques.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu (e) délégué (e) à signer la convention à intervenir et tout document pouvant s'avérer nécessaire.
- **IMPUTE** la cotisation annuelle de 50 € au compte 6281.
- **ADOpte** -

8 - ACTION CULTURELLE - BIBLIOTHÈQUES : Demande de subvention auprès du Centre national du livre pour l'acquisition de livres. Mme Catherine BUGEON, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la réalisation du projet de développement de collections thématiques pour le réseau des bibliothèques de la ville d'Avignon.
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Centre national du livre au taux maximum possible.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer les conventions et autres documents à venir.
- **IMPUTE** la subvention au compte 7478.
- **ADOpte** -

9 - ACTION CULTURELLE - FESTIVAL : Convention de mise à disposition de lieux et de monuments pour la réalisation de l'édition 2014 du Festival d'Avignon. Mme Catherine BUGEON, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de passer une convention de mise à disposition de lieux et monuments avec l'association de Gestion du Festival d'Avignon pour la réalisation de l'édition 2014 (68^{ème} édition) du Festival d'Avignon.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) déléguée à signer la convention à intervenir.
- **ADOpte** -

10 - ACTION CULTURELLE - FESTIVAL : Convention de mise à disposition du Palais des Papes pour le déroulement du Festival d'Avignon sur la période 2014-2015. Mme Catherine BUGEON, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de passer une convention de mise à disposition du Palais des Papes pour la période 2014-2015 lors des périodes de préparation technique, artistique et de déroulement du Festival d'Avignon.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) déléguée à signer la convention à intervenir.
- **ADOpte** -

11 - ACTION CULTURELLE - MUSÉE : Création d'un cycle mensuel de visites découvertes du musée du Petit Palais et instauration d'un tarif spécifique.
Mme Catherine BUGEON, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de mettre en place des visites guidées spécifiques de découvertes des collections
- **FIXE** à trois euros le coût de la visite en complément du droit d'entrée
- **IMPUTE** les recettes au compte 7062
- **AUTORISE** Mme le maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.
- **ADOpte** -

12 - DOMAINE : Gare routière : Avenant N°3 à la convention de mise à disposition temporaire au Groupement de Transporteurs de Voyageurs du Vaucluse (G.T.V.84) - Conventions relatives aux modalités provisoires de financement de l'exploitation de la gare routière. Mme Cécile HELLE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'avenant N°3 à la convention de mise à disposition des locaux de la Gare Routière au GTV84,
- **APPROUVE** le versement d'une participation financière de 640 000 € au GTV84,
- **APPROUVE** les quatre projets de conventions relatives aux modalités provisoires de financement de l'exploitation de la Gare Routière conclues entre la Ville, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil Général de Vaucluse, le Conseil Général des Bouches du Rhône et le Grand Avignon, qui prévoient entre autre le remboursement à la Ville de la part supportée par chaque partenaire.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.
- **IMPUTE** la participation financière de la Ville au compte 64748 et les remboursements de chaque partenaire au chapitre 74.
- **ADOpte** - **Se sont abstenus** : M. MARCUCCI, Mme GOILLOT-XICLUNA, Mme DUPRAT et M. VAUTE.

13 - ENVIRONNEMENT - TERMITES : Attribution de subventions à des propriétaires d'immeubles termités. M. Jean-Pierre CERVANTES, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DONNE** un avis favorable à l'attribution de ces aides,
- **IMPUTE** la dépense correspondante sur le budget 2014 au chapitre 65, fonction12, compte 6574,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l' élu(e) délégué(e) à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **ADOpte** -

14 - VIE ASSOCIATIVE : CENTRES SOCIAUX LOISIRS : Avenants aux conventions passées entre la Ville d'Avignon et diverses associations concernant le financement de projets retenus dans le cadre de la programmation 2014 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) du Grand Avignon - Autorisation de signer. Mme Anne GAGNIARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** au titre de l'année 2014, les subventions suivantes : 24.879 € au Centre social l'Espélido, 6.000 € à l'association de Gestion MPT Champfleury, 11.500 € à l'ESC Croix des Oiseaux, 5.250 € au Centre Social la Fenêtre, 18.803 € à ASLC Centre Social d'Orel, 2.500 € à l'Office de Gestion et d'Animation, 1.000 € au Centre de Développement Chorégraphique « Les Hivernales », 35.000 € au Club Avignon Sports Loisirs et 2 000 € à l'Éveil Artistique des Jeunes Publics,
- **IMPUTE** ces dépenses sur la ligne budgétaire 65.8249.65748 Politique de la Ville,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.
- **ADOpte** - **Ce sont abstenus** : M. LOTTIAUX, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL, M. CHRISTOS et Mme RIGALT.

15 - VIE ASSOCIATIVE : CENTRES SOCIAUX LOISIRS : Convention d'Objectifs entre la Ville d'Avignon et l'association "La Bourguette" portant sur l'action Multi-Accueil prévue au Contrat Enfance Jeunesse, volet enfance - Autorisation de signer. Mme Anne GAGNIARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** au titre de l'année 2014, une subvention de 65 000 € à l'association la Bourguette,
- **IMPUTE** cette dépense sur la ligne budgétaire 65.8249.65748 Politique de la Ville,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer la convention d'objectifs correspondant.
- **ADOpte** -

XXX

La séance est levée à **19h50**, par Mme le Maire, Présidente.

XXX

Compte-rendu de la séance du conseil affiché le 06 mai 2014.